

# Fiche de Données de Sécurité

## Section 1: Identification

<b>Nom du produit:</b>	<b>HanStone® Quartz</b>
<b>Date de Revision de la FDS:</b>	July 2019
<b>Identifiant du produit :</b>	Pierre dure reconstituée, Surface en quartz
<b>Utilisation du produit</b>	Surfaces en pierre reconstituée pour comptoirs, vanités et autres surfaces dans les intérieurs résidentiels et commerciaux
<b>Compagnie:</b>	<b>Hyundai L&amp;C Canada</b> 2860 Innovation Drive London ON N6M 0C5 Canada
<b>Numéro de téléphone d'urgence:</b>	1-519-617-7101

## Section 2: Risque(s) Identification

### Pour l'expédition du produit fini

#### Classification SGH:

Sans objet. Le matériau est classé comme non dangereux

HanStone sous sa forme solide ne présente aucun danger pour la santé. Si de la poussière est créée pendant la fabrication ou la démolition, de la poussière de silice cristalline respirable, si on la laisse en suspension dans l'air, ce qui augmente le risque d'inhalation peut se produire ; Ce qui suit s'applique :

#### Classification SGH:

H350 H372 Cancérogénicité - Catégorie 1A  
H335 Catégorie 3 (Irritation des voies respiratoires)

#### Mot d'avertissement : DANGER !



#### Mention de danger:

H350 Peut causer le cancer  
H372 Cause des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée  
H335 Peut provoquer une irritation respiratoire

#### Conseils de prudence:

##### Prevention:

P201 Obtenir des instructions spéciales utiliser  
P202 Ne pas manipuler tant que toutes les précautions de sécurité n'ont pas été lues et comprises  
P260 Ne respirez pas la poussière  
P264 Se laver soigneusement le visage et les mains après manipulation  
P270 Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lors de l'utilisation de ce produit  
P280 Portez des gants de protection, des vêtements de protection et des lunettes de protection  
P284 Protection respiratoire P3 contre les particules

# Fiche de Données de Sécurité



Utiliser l'équipement de protection individuelle au besoin (respirateur, gants résistants aux coupures, vêtements de protection)

**Réponse:**

P308 En cas d'exposition ou de préoccupation:

P313 Consultez un médecin si vous ne vous sentez pas bien

**Disposition:**

P501 Éliminez les déchets conformément aux réglementations locales.

## Section 3: Composition/Informations sur les ingrédients

Composants	Numéro SRC	Proportion %
Silice cristalline/Quartz	14808-60-7	≤86
Cristobalite	1446-46-1	< 50
Verre et miroir	Pas applicable	< 24
Résine polyester	Mélange	7-14
Autre matériel	Pas applicable	< 4
Dioxyde de Titane	13463-67-7	< 1.5
Mélange de pigments inorganiques	Pas applicable	< 1

Les pourcentages varient en fonction de la conception de la dalle.

## Section 4: Les premiers soins

**Inhalation:**

En cas d'inhalation, retirer à l'air frais et rester au repos dans une position confortable pour respirer. Si la difficulté à respirer persiste, consultez un médecin. Si la respiration est difficile, fournissez de l'oxygène.

**Contact avec la peau:**

S'il y a des poussières sur la peau, laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation de la peau, consultez un médecin. Les bords cassés du produit fini peuvent être tranchants et provoquer une lacération de la peau, si nécessaire, consultez un médecin.

**Contact visuel:**

Si des poussières pénètrent dans les yeux, rincez immédiatement à l'eau pendant une période prolongée tout en gardant les paupières grandes ouvertes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et si elles le peuvent. Consultez un médecin si du matériel est incrusté dans l'œil. Si l'irritation oculaire persiste, consultez un médecin.

**Ingestion:**

Non applicable dans des conditions normales de manipulation. Si de grandes quantités de poussières sont ingérées, rincez la bouche. Ne pas faire vomir. Consultez un médecin.

Most important symptoms and effects (acute or delayed/chronic)

**Les symptômes et les effets les plus importants (aigus ou différés/chroniques)**

**Aigu:**

Voies respiratoires : éternuements, toux, sensation de brûlure de la gorge avec sensation de constriction du larynx et difficulté à respirer.

Peau : La poussière peut provoquer une abrasion mécanique, des rougeurs, une éruption cutanée, une gêne. Les bords tranchants peuvent couper la peau

Yeux : rougeur, gêne, douleur.

Ingestion : Douleur abdominale.

**Retardé/Chronique:**

# Fiche de Données de Sécurité



Une exposition répétée ou prolongée peut causer le cancer ou la silicose. Les symptômes comprennent : toux, difficulté respiratoire, respiration sifflante et altération progressive de la fonction pulmonaire.

## Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Aucune information supplémentaire n'est disponible

## Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### Agents Extincteurs

**Moyens d'extinction appropriés:** eau, produit chimique sec, CO<sub>2</sub>, mousse

**Agent extincteur inapproprié:** aucun connu

### Dangers particuliers découlant de la substance ou du mélange

**Risque d'incendie :** Ininflammable. Peut être combustible avec difficulté. Lorsqu'il est chauffé jusqu'à la décomposition, il peut libérer divers hydrocarbures, du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone et de l'eau. Des oxydes métalliques et des fumées minérales pourraient également être libérés.

**Risque d'explosion:** pas applicable

**Réactivité :** Les réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales

### Conseils pour les pompiers

Mesures de précaution incendie: Combattre le feu avec des précautions normales à une distance raisonnable

Instructions de lutte contre l'incendie : Assurez-vous que le personnel garde une distance et au vent du feu.

Protection pendant la lutte contre l'incendie : Utilisez un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection individuelle contre les incendies.

## Section 6: Mesures de rejet accidentel

### Utilisation des précautions personnelles

Portez un appareil de protection respiratoire et des lunettes de sécurité appropriés lorsqu'il y a un risque d'exposition à la poussière. Portez des gants résistants aux coupures en présence d'arêtes vives.

### Précautions environnementales

Si de grandes quantités pénètrent dans les cours d'eau, contacter les autorités fédérales, nationales/provinciales et locales chargées de la protection de l'environnement.

### Méthodes de confinement/nettoyage

Évitez de générer de la poussière. Récupérez le matériel pour le réutiliser et le récupérer lorsque cela est possible. La poussière peut être aspirée ou pelletée après un léger mouillage pour éviter de générer des particules en suspension dans l'air.

## Section 7: Manutention et stockage

### Précautions pour une manipulation sûre

Évitez de respirer la poussière. Lors de la fabrication et de l'installation du produit, des méthodes de production humide doivent être utilisées pour minimiser la poussière. Utilisez une ventilation adéquate pour minimiser la poussière. Utilisez un équipement de nettoyage par aspiration et des méthodes humides pour minimiser la production de poussière.

Lavez-vous soigneusement les mains à l'eau et au savon après avoir manipulé avant de manger, de boire ou de fumer.

# Fiche de Données de Sécurité



## Précautions pour un stockage sûr

Fixez correctement lorsque vous placez des dalles sur un rack ou un cadre en A. Assurez-vous que le rack ou le cadre en A est conçu pour supporter le poids de la charge. Le produit est lourd et cassable, fixez les dalles avec soin lors du stockage ou du transport pour éviter les blessures et les dommages. Ne stockez pas les dalles à l'extérieur et ne les exposez pas à un excès de soleil et de pluie.

## Section 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition

Composant (respirable)	L'ACGIH Conférence américaine des hygiénistes industrielles gouvernementales - ACGIH TLV (2019)	NIOSH Institut national de la sécurité et de la santé au travail	OSHA-PELS OSHA PEL
Silice, cristalline : Quartz	0.025 mg/m <sup>3</sup> TWA	0.05 mg/m <sup>3</sup> TWA	0.05 mg/m <sup>3</sup> TWA
Silice, cristalline Cristobalite	0.025 mg/m <sup>3</sup> TWA	0.05 mg/m <sup>3</sup> TWA	0.05 mg/m <sup>3</sup> TWA

### Abréviations

TWA = Moyenne pondérée dans le temps. TLV : Valeurs limites d'exposition sur 8 heures moyenne pondérée dans le temps. PEL : Limite d'exposition admissible 8 heures moyenne pondérée dans le temps. Limite d'exposition recommandée REL : moyenne pondérée dans le temps de 10 heures.

Ces limites peuvent être modifiées de temps à autre, respectez toutes les lois locales en matière de sécurité.

Consultez des professionnels de la santé et de la sécurité au travail pour surveiller et prélever des échantillons d'air sur le lieu de travail afin de déterminer les niveaux d'exposition des employés et de mettre en œuvre des méthodes de prévention et de contrôle.

### Contrôles techniques

La ventilation doit être suffisante pour maintenir l'atmosphère ambiante du lieu de travail en deçà des limites d'exposition énumérées ci-dessus.

Utilisez à la source un équipement d'extraction de poussière pour couper, meuler, router, percer ou polir.

Utilisez des machines et des outils qui utilisent la méthode humide pour minimiser la poussière en suspension dans l'air.

Utilisez un équipement de nettoyage par aspiration ou un balayage doux après avoir mouillé le matériau pour minimiser la génération de poussière.

Des douches oculaires doivent être facilement accessibles.

### Équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux / du visage :

Utilisez des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux ou des lunettes de sécurité.

Lors de la coupe, du perçage, du meulage ou du polissage, portez des protections faciales et du cou.

#### Protection de la peau / du corps :

Couvrir la peau pour minimiser le risque d'irritation mécanique.

Portez des gants lorsque vous manipulez de la poussière sèche.

Portez des gants résistants aux coupures lorsqu'ils sont exposés à des arêtes vives.

Portez des chaussures de sécurité à embout d'acier.

#### Protection respiratoire:

# Fiche de Données de Sécurité



Utiliser un respirateur à masque filtrant approuvé par le NIOSH pour la protection contre les poussières ou un niveau de protection respiratoire plus élevé, comme indiqué lorsqu'il y a un risque de dépassement des limites d'exposition. Suivez les exigences en fonction de votre juridiction: La norme CSA de l'Association canadienne de sécurité sur la sélection, l'utilisation et l'entretien des respirateurs Z94.4-11 ou la norme de protection respiratoire de l'OSHA, 29CFR1910.134 et le NIOSH Respirator Selection Logic 2004 DHHS (NIOSH) pour la sélection appropriée des respirateurs. Les employés doivent être qualifiés pour utiliser un respirateur.

## Section 9: Propriétés physiques et chimiques

Apparence:	Pierre massive de quartz d'ingénierie multicolore
Odeur:	Inodore
pH:	Non disponible
Point de fusion/point de congélation :	Non disponible
Point d'ébullition:	Non disponible
Point d'éclair :	490C
Inflammabilité:	Non disponible
Taux d'évaporation :	Non disponible
Densité:	2,38 à 2,40 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité dans l'eau :	Insoluble
Absorption d'humidité :	0.03%
Limite d'inflammabilité supérieure/inférieure :	0.03%
Viscosité:	Aucun, solide

## Section 10: Stabilité et réactivité

### Réactivité:

Ce produit est stable dans la plupart des conditions.

### Stabilité chimique:

Éviter tout contact avec les acides fluorhydriques

### Décomposition dangereuse:

La décomposition thermique, les polymères et les pigments peuvent libérer divers hydrocarbures, du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone et de l'eau. Des fumées d'oxydes métalliques et de particules de mica peuvent également être libérées.

### Polymérisation danger use:

Aucun

## Section 11: Informations toxicologiques

Aucune donnée toxicologique n'est disponible pour ce produit sous forme solide. Aucun effet indésirable sur la santé n'est prévu si le produit est manipulé conformément à cette fiche de données de sécurité. Les informations suivantes sont basées sur la poussière de silice cristalline / quartz alvéolaire libérée lors d'opérations telles que : les opérations de meulage, de perçage, de coupe et de polissage. Les symptômes ou effets qui peuvent survenir si le produit est mal manipulé et qu'une surexposition se produit sont les suivants :

**Avertissement pour l'exposition par inhalation uniquement :**

La silice cristalline (taille alvéolaire) a été classée par le CIRC comme cancérigène du groupe 1 pour l'homme.

**Effets aigus**

**Silice cristalline / Quartz:**

LC Lo par inhalation (humaine) : 0,3 mg/m<sup>3</sup>/10 Y

Inhalation (humaine) CT Lo : 16 mppcf/8H/17,9 Y

Intermittent : fibrose focale, pneumoconiose, toux, dyspnée

Inhalation (rat) TC Lo :

5,0 mg/m<sup>3</sup>/6 H/71W

Intermittent – Tumeurs du foie

DL50 orale chez le rat : 500 mg/kg

## Section 12: Information écologique (non obligatoire)

**Avenir dans l'environnement:** pas applicable

**Toxicité environnementale:** pas applicable

## Section 13: Considérations relatives à l'élimination (non obligatoire)

Cette section fournit des conseils sur les bonnes pratiques d'élimination, le recyclage ou la régénération du ou des produits chimiques ou de leur contenant, et les pratiques de manipulation sécuritaires. Pour minimiser l'exposition, cette section doit également renvoyer le lecteur à la section 8 (Contrôle de l'exposition/Protection individuelle) de la FDS. Les informations peuvent inclure :

- Description des conteneurs d'élimination appropriés à utiliser.
- Recommandations sur les méthodes d'élimination appropriées à utiliser.
- Description des propriétés physiques et chimiques susceptibles d'affecter les activités d'élimination.
- Langage décourageant l'évacuation des eaux usées.
- Toute précaution particulière pour les décharges ou les activités d'incinération

## Section 14: Informations sur le transport (non obligatoires)

Cette section fournit des conseils sur les renseignements de classification pour l'expédition et le transport de produits chimiques dangereux par route, air, rail ou mer. Les informations peuvent inclure :

- Numéro ONU NON RÉGLEMENTÉ
- Désignation officielle de transport NON RÉGLEMENTÉ
- Classe(s) de danger pour le transport NON RÉGLEMENTÉ
- Numéro du groupe d'emballage, le cas échéant, en fonction du degré de danger NON RÉGLEMENTÉ

## Section 15: Renseignements réglementaires (non obligatoires)

Cette section identifie les réglementations en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques au produit qui ne sont indiquées nulle part ailleurs sur la FDS. Les informations peuvent inclure :

- Toute information réglementaire nationale et/ou régionale sur le produit chimique ou les mélanges (y compris les réglementations de l'OSHA, du ministère des Transports, de l'Agence de protection de l'environnement ou de la Commission de sécurité des produits de consommation)

## Section 16: Autres informations

Cette section indique quand la FDS a été préparée ou quand la dernière révision connue a été effectuée. La FDS peut également indiquer où les modifications ont été apportées à la version précédente. Vous pouvez contacter le fournisseur pour obtenir une explication des changements. D'autres informations utiles peuvent également être incluses ici.